



REPUBLIQUE FRANCAISE
 DEPARTEMENT : PYRÉNÉES-ATLANTIQUES
 NOMBRE DE MEMBRES : 19
 En exercice : 19

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
 D'AHETZE**

Qui ont pris part à la délibération : 19 (dont 3 procurations) **SÉANCE DU 30 AVRIL 2026**

L'an deux mille vingt-six le jeudi trente avril à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune d'AHETZE, convoqué le Jeudi 16 Avril 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie, sous la présidence de Monsieur Ramuntcho GOYHETCHE, Maire.

Étaient présent – e - s : M. le MAIRE Ramuntcho GOYHETCHE, Marie ARAMENDY, Michaël SAUBAGNÉ, Séverine SAINT-JEAN, Mathieu PORTET, Murielle MOLÉRÈS, Nathalie DERCOURT, Julien LAVILLARD, Pierre ESPONDE, Agnès IRIBARREN, Emmanuel PEREIRA, Odette COQUEREL, Joël LURO, Santiago CAPENDEGUY, Ramuntxo LABAT ARAMENDY, Maider CARRERA INDO.

Excusé – e - s : Mme Laura LATASA (procuration à Mme ARAMENDY), Romain FONTALIVE (procuration à Mme SAINT-JEAN), Maite FORDIN (procuration à M. LABAT – ARAMENDY).

Secrétaire de séance : Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de désigner à main levée le secrétaire de séance. Mme Séverine SAINT JEAN a été désignée en qualité de secrétaire (art L. 2121-15 du CGCT)

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION N°2026 04 06 : approbation du budget primitif 2026 – budget principal de la commune d'Ahetze

Rapporteur : Mme l'adjointe au MAIRE

Vu le C.G.C.T et notamment ses articles L.1612-1 et suivants L.2311-1 à L.2343-2.

Mme l'adjointe au MAIRE présente les principaux éléments du budget primitif 2026. Il résume les orientations générales et propose un vote du budget par chapitre pour la section de fonctionnement et la section d'investissement.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Propositions
011 - Charges à caractère général	541 450,00 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	1 284 430,00 €
014 - Atténuations de produits	500,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	135 902,00 €
66 - Charges financières	23 400,00 €
67 - Charges spécifiques	500,00 €
68 - Dotations aux amortissements	500,00 €
Total dépenses réelles	1 986 682,00 €
Total dépenses d'ordre	476 697,15 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2 463 379,15 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Propositions
70 - Produits des services, domaine et ventes diverses	319 650,00 €
73 - Impôts et taxes	87 621,00 €
731 - Impositions directes	1 071 000,00 €
74 - Dotations et participations	484 505,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	19 500,00 €
76 - Produits financiers	5,00 €
013 - Atténuations de charges	20 000,00 €
002 - Excédent de fonctionnement reporté	461 098,15 €
Total recettes réelles	2 463 379,15 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2 463 379,15 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Propositions nouvelles	RAR 2025	Propositions globales
16 - Emprunts et dettes assimilés	114 100,00 €		114 100,00 €
20 – Immobilisations incorporelles	15 000,00 €		15 000,00 €
21 – Immobilisations corporelles	35 000,00 €		35 000,00 €
Total dépenses réelles hors opérations	164 100,00 €		164 100,00 €
21 - BATIMENTS COMMUNAUX	80 000,00 €	93 922,27 €	173 922,27 €
28 - VOIRIE	100 000,00 €	48 109,14 €	148 109,14 €
32 - PÔLE PETITE ENFANCE	50 000,00 €	17 916,14 €	67 916,14 €
33 - EQUIPEMENT MATERIEL ANIMATION			
35 - AMENAGEMENT DU BOURG			
38 - AMENAGEMENT SPORTIF – CITY STADE			
41 - CIMETIERE			
42 – A.L.S.H		5 429,00 €	5 429,00 €
43 - ELIZALDEA	783 569,76 €		783 569,76 €
44 - SERVICES TECHNIQUES			
Total dépenses opérations d'invest.	1 013 569,76 €	165 376,55 €	1 178 946,31 €
Total dépenses d'ordre			
Total dépenses d'investissement	1 177 669,76 €	165 376,55 €	1 343 046,31 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT	Propositions	RAR	Propositions Globales
001 - Excédent d'investissement reporté	242 199,71 €		242 199,71 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	469 709,00 €		469 709,00 €
13 – Subv. d'investissement reçues	87 600,00 €	66 840,45 €	154 440,45 €
Total recettes réelles			866 349,16 €
Total recettes d'ordre			476 697,15 €
Total recettes d'investissement			1 343 046,31 €

Mme l'adjointe au MAIRE rappelle que le Conseil Municipal peut l'autoriser à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel), au sein de la section d'investissement et de la section de fonctionnement, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune de ces sections. Ces virements de crédits font alors l'objet d'une décision expresse de l'exécutif qui doit être transmise au contrôle de légalité. Cette décision doit également être notifiée au comptable et fait l'objet d'une information au Conseil Municipal lors de sa plus proche séance.

Afin de faciliter la gestion de la Commune, il propose donc à l'assemblée de l'autoriser à procéder à de tels virements.

Après présentation du projet de BP en commission finances du 9 Avril 2026.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	4 – Mme FORDIN – Mme CARRERA INDO – M. CAPENDEGUY – M. LABAT ARAMENDY	-

D'ADOPTER le budget 2026 présenté

PRECISE que le budget est voté au chapitre en section de fonctionnement et d'investissement avec une ou plusieurs opérations d'équipement.

D'AUTORISER M. le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel au sein de chacune des sections dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de la section concernée.

Fait et délibéré en séance publique, à Ahetze, le 30 avril 2026,

M. le Maire,
Ramuntcho GOYHETCHE

